# L'usage des Principes

Ben Achour, dans *L'Islam et la pensée des* *droits de l'homme*, en parlant de ces derniers et de leur implantation dans le monde arabo-musulman, indique que bien qu'étant reconnus et déclarés sur papier, les "grands principes" de liberté de pensée, d'égalité etc., sont en réalité presque ineffectifs: "bien qu'étant déclarés, écrit-il, la vie se situe totalement en dehors d'eux". Ce que met ~~en~~ cet exemple en évidence est que les principes, qu'on peut définir comme des propositions censées guider le comportement des humains ne sauraient être conçus comme des outils qu'il suffirait d'appliquer à des comme des outils qu'il suffirait d'appliquer à des conduites humaines comme si celles-ci étaient une matière inerte et absolument malléable. C'est le propre des mauvais éducateurs d'utiliser - comme des formules magiques des principes dissuasifs dont on pense que la *déclaration* ou la *prononciation* suffira à avoir une influence sur le comportement humain comme un simple outil suffit à sculpter des blocs de pierre. En effet, il apparaît évident que les principes n'ont d'effectivité réelle sur la façon d'agir des humains qu'autant que ceux-ci, ayant "fait leur" ces principes, manifestent dans ayant "fait leur" ces principes manifestent dans leur comportement effectif l'adéquation à ceux-ci. C'est-à-dire que ce n'est que dans la mesure où ils ont usage de certains principes, dans le sens de leur façon d'agir et leurs coutumes manifestent à celui que les observe l'adéquat° à ces principes que ceux-ci semblent efficaces. Cet usage des principes au sens de façon d'agir coutumière selon des principes, n'est d'ailleurs la plupart du temps pas conscient. Dès lors apparaît le problème du rapport entre ces deux sens de l'usage des principes : c'est que si l'on entend par cet usage la prononciation dans l'ordre du discours de certaines propositions ou impératifs fondamentaux, de telle sorte que l'on pense que cela fera effet en réalité sur ceux que les entendent, on constate la plupart du temps que ces tentatives se brisent sur plupart du temps que ces tentatives se brisent sur le récif des habitudes ancrées dans les dispositions intrinsèques à la façon de vivre, de désirer et d'agir de ceux à que l'on entreprend de déclarer ses discours normatifs. S'opposent ainsi un usage *discursif* des principes ayant pour objectif de façonner, de l'extérieur, le comportement humains - un usage d'ailleurs qui n'est pas forcément l'usage d'un éducateur face à un autre sujet mais qu'un seul sujet peut pour lui-même pratiquer afin de tenter de corriger sa conduite en se rappelant certaines maximes -, et un usage déjà ancré certaines maximes -, et un usage déjà ancré au sein même de ce que Ben Achour appelle la "vie" auquel le premier usage vient se heurter - Ainsi, por exemple, Ben Achour évoque l'idée selon laquelle sur le plan des principes, l'égalité entre les hommes et les femmes est reconnue, tandis que dans les faits, le "diktat des valeurs religieuses" (sic) reste souverain et empêche toute concrétisation de ce principe sur le *plan* des moeurs réelles ou sur le *plan* juridique, reléguant ainsi cette égalité à un niveau métaphysique. la seule égalité effective se révèle alors n'être qu'une égalité des âmes que tout à chacun constatera après la mort. On peut ainsi parler d'une effectivité "fantomatique" des principes, puisqu'ils se heurtent aux usages déjà ancrés au sein des coutumes. L'usage de principes sur un plan purement discursif est-il par lui seul suffisant à modeler un comportement humain - où n'est-il au fond qu'une façon de légitimer a posteriori un usage déjà ancré au sein des corps et des coutumes à la manière au sein des corps et des coutumes à la manière d'un langage symbolique? Ontologiquement, l'usage - au sens de *l'utilisation* - de certains principes discursifs est-il la cause de la genèse de l'usage des principes - au sens de façon d'agir, *qu'éthos*, ou nous faut-il mieux concevoir l'inverse ? Dans la mesure où les principes sont des propositions discursives, on ne saurait leur reconnaître par eux-mêmes une efficacité analogue à celle d'outils physiques sur le comportement des êtres humains (I), on sera d'autant plus porté à concevoir que le seul usage effectif des principes ne puisse être que celui effectif des principes ne puisse être que celui manifesté par le comportement déjà opéré au sein des humains eux-mêmes : comment ainsi résoudre le problème de l'éducation, consistant en ce que des principes appliqués extérieurement à l'esprit d'un homme puisse être intériorisés et transformer son comportement réel ? (II) S'il n'y a d'usage authentique des principes au sens propre qu'une fois matérialisé au sein d'une pratique réelle, cela enveloppe une possibilité : celle de déclarer ~~a posteriori~~ certains principes pour légitimer un usage réel d'utiliser de grands principes comme discours légitimant une de grands principes comme discours légitimant une façon d'agir condamnable. (III)) S'opposent ainsi un usage pervers de principes affirmés simplement dans les mots, et un usage réel qui n'y correspond pas du tout. *Vir propositi tenax*", "un homme qui ne lâche pas ce qu'il s'est proposé", écrit Horace pour résumer en un mot l'image qu'il se fait de l'être vertueux. Avec cette image est ~~charriée~~ l'idée qui fera l'objet de notre premier examen - et selon laquelle il pourrait suffir qu'une proposition fondamentale, qu'un principe soit dit, prononcé, et même rationnellement fondé pour que la tendance à la suivre en découle aussitôt. Les principes seraient ainsi conçus comme de véritables "outils de poche" que l'on pourrait appliquer et utiliser "outils de poche" que l'on pourrait appliquer et utiliser en chaque cas critique, notre comportement suivant aussitôt ce qu'ils conseillent. Dans la mesure où les propositions principielles dont j'ai connaissance sont reconnues par moi comme des média me permettant d'adapter mon comportement en chaque situation, l'image que l'on s'en fait est analogue à l'usage que l'on peut faire d'un outil. Cette analogie est celle convoquée par Epictète dans ses *Entretiens* ; selon lui, il nous faut concevoir l'ensemble des principes qui y sont contenus comme un *encheiridion*, un poignard de poche, que l'on serait prêt à sortir à chaque instant face aux aléas de la vie. Prenons ainsi un exemple que l'on peut tirer par exemple de la *Lettre à* *Ménécée* d'Epicure. On y lit que "la mort n'est rien pour nous" parce que "la mort est l'absence de sensation". De cette proposition fondamentale, j'en tire la conclusion comme maxime : "Il m'est inutile de craindre la mort" ou "Il ne me faut pas craindre la mort." Ainsi, lorsque je suis pris dangereuse au sujet de ma mort possible, par exemple, si j'hésite à sacrifier ma vie, exemple, si j'hésite à sacrifier ma vie, ayant été conscrit et appelé à batailler pour défendre le pays que j'aime", de telle sorte que je ne veuille pas ou hésite à y aller, je n'aurais selon la conception étudiée ici de l'utilisation. des principes, qu'à sortir de ma poche cette maxime, la comprendre, c'est-à-dire savoir en restituer le fondement logique, et ainsi corriger ma façon d'agir, mon angoisse ayant ainsi disparu; je n'ai pas a me comporter de façon aussi couarde, me dit ce principe, et donc, j'agis en conséquence de celui-ci. Mais c'est concevoir d'une façon trop abstraite l'usage des principes que de l'imaginer comme un processus mécanique aussi simple : en fait, une telle façon de s'en tenir à une proposition que l'on s'est tenu de rapporter est une épreuve, de telle sorte que tout usage rapporter est une épreuve, de telle sorte que tout usage des principes dans le sens ici étudié demande la faculté que Descartes dans la troisième partie du Discours de la Méthode appelle la capacité de s'en tenir "à ce que (l'on) a résolu", de faire et tenir fermement cette résolution, un peu comme on s'accrocherait fermement au gouvernail d'un bateau quand bien même la tempête fait rage. A ce titre est intéressant l'exemple convoqué par Descartes : il imagine une situation dans laquelle des cavaliers, perdus au milieu d'une forêt, et devant choisir entre plusieurs chemins dont ils ne savent aucunement entre plusieurs chemins dont ils ne savent aucunement lequel est le plus court ou le moins dangereux. Dans cette situation, écrit Descartes, les cavaliers ont à résoudre d'agir d'une certaine façon, quand bien même ils n'ont aucune raison d'agir ainsi plutôt qu'ainsi. l'urgence de la situation exige que l'on s'empare d'une maxime d'action, et que l'on agisse en conséquence, sans jamais changer de cap. Cette façon de considérer la résolution comme une vertu, une excellence qui n'est pas donnée à tout le monde de posséder nous permet de critiquer la vision simple selon laquelle la simple application du principe au niveau discursif entraîne sans résistance la conformité du comportement du sujet à celui-ci. C'est précisément dans cette difficulté C'est précisément dans cette difficulté *inhérente à cette résolution* qu'apparaît la profonde *inefficacité* des principes par eux-mêmes à *entraîner* *le comportement humain* auquel ils s'appliquent : comme si au fond il suffisait de dire *ou de se dire* *un principe* pour que celui-ci, comme *un outil*, permette d'agir en conséquence. L'usage *nous* *ainsi conçue* de tels principes ou résolutions *apparaît dans toute son impuissance* au début *de L'Être et le Néant* dans le chapitre intitulé "*l'origine de la négation*", dans lequel fait *état des désolements* dans lequel ~~be~~sent état des désolements dans lequel ~~be~~sent l'homme accro aux jeux de hasard, qui bien qu'ayant pris hier avec fermeté la résolution de ne plus jouer - bien que fondée, légitime en ce sens par la considération de la déception et de la tristesse que gagnerait sa famille qu'il aime tant s'il replongeait, ne trouve plus en luimême de motivation faisant barrage à ses pulsions de jeux. Il a beau se rappeler cette résolution passée, il a beau implorer qu'elle soit efficace en invoquant des paroles de sagesse, rien n'y fait: il peut bien agiter en tout sens cette résolution, ou essayer d'en faire usage pour s'y contraindre, celle-ci s'écrase face à ses pulsions comme des ciseaux en ferraille se briseront sur un rocher incassable. Le constat de cette impuissance de l'utilisation de principes discursifs dans la réalité des comportements et des émotions humaines qui les sous-tendent est tout aussi sensible dans ce qu'en psychologie on appelle la méthode Coué, consistant en ce que l'on se répète Coué", consistant en ce que l'on se répète que l'on va bien au niveau des discours pour finalement aller bien en réalité ; celle-ci prend alors l'allure d'une injonction à aller bien qui lorsqu'elle est inefficace, relève parfois du comique. \*

Ainsi, le problème avec cette façon de concevoir l'usage des principes est qu'elle présuppose que le comportement humain tout comme les affects qui le sous-tendent soient comme une matière malléable que le sous-tendent soient comme une matière malléable que les principes, à la façon d'outils appliqués extérieurement, pourraient modeler. C'est bien plutôt la profonde ineffectivité des principes discursifs pour eux-mêmes qui nous est apparue, de telle sorte que leur *utilisation* n'entraîne pas l'usage, au sens de comportement coutumier, ou façon d'agir, en tout cas pas mécaniquement si facilement. Mais si, le seul "usage des principes" ayant une réalité est celui qui précisément est déjà présent, déjà incorporé aux coutumes et aux façons d'être, notre examen ne peut faire mine d'ignorer notre examen ne peut faire mine d'ignorer ce qu'est l'éducation, c'est-à-dire l'entreprise consistant précisément, de "l'extérieur" à appliquer ou enseigner certains principes de telle sorte que l'usage effectif des humains, au sens de comportement effectif, en soit changé. Comment opérer ce passage de l'usage imposé des princip de l'extérieur au niveau du discours, à l'usage effectif que ceux que l'on éduque en ont, effectivement? Dans la mesure où les principes ne sont que formules et publiés, mais que les façons d'être et usages réels de ceux auxquels ils s'adressent n'y sont pas adéquats, on ne saurait présumer d'une éventuelle efficacité de ces formules. Nous avons déjà en introduction fait signe vers ce problème avec le livre de Ben Achour que nous avons cité. Tournons-nous vers un autre livre, celui nous avons cité. Tournons-nous vers un autre livre, celui de Fatima Mernissi intitulé *Islam et Démocratie* dans lequel il est fait état d'un problème illustrant de façon claire notre hypothèse dans le chapitre intitulé "la Charte des Nations Unies". Elle évoque l'idée selon laquelle certains principes importés de l'occident vers l'orient, par exemple celui selon lequel "le président de la république doit être élu par le peuple", une fois reformulé dans la langue même en usage dans les pays qui les reçoivent, changent tout à fait d'esprit et deviennent ainsi tout à fait ineffectifs. et deviennent ainsi tout à fait ineffectifs. Ainsi, tandis que 'président de la république' provient des mots latins *praesidere* et *res publica*, une fois traduit en arabe, le mot d'usage devient raïss al-joumhouriya, la racine R-S A évoquant l'idée de la tête dominant le "commun" sans autre qualification politique qu'exprime le mot joumhouriya. Dès ~~P~~ lors, selon Mernissi, alors que le mot 'président' charrie avec lui l'image spatiale d'un homme siégeant devant" - prae-sidens - une assemblée citoyenne - représentée par la res publica, citoyenne - représentée par la *res publica*, le mot raïss quant à lui évoque l'image organique d'un roi à la "tête" d'un gros populos sans qualification politique particulière. Apparaît ainsi de façon éclatante l'idée qu'on ne saurait si facilement, "de l'extérieur," imposer ou enseigner des principes étrangers aux usages en place, chez un peuple comme le montre notre exemple, mais aussi chez un adulte achevé : c'est comme si l'usage, ici langagier, annulait tout à fait l'effectivité des principes déclarés et leur esprit. Force de constater donc, que si l'objectif d'une telle utilisation abstraite, de l'extérieur, des principes - comme des incantations qu'on invoquerait - est de s'ancrer dans les usages effectifs des peuples et des individus, alors son seul ressort est de s'ancrer et des individus alors son seul ressort est de s'ancrer précisément par l'usage même, imposé, de principes, de telle sorte que ceux-ci, bien que n'étant pas connus consciemment et discursivement par celui qu'on éduque, soient exprimés par sa conduite ; inscrits, dirait-on, dans sa chair". Que ce soit par l'usage, c'est-à-dire par la pratique répétée d'une façon d'être, que s'ancrent le plus fermement les principes, est évoqué par Rousseau au livre *I* de *l'Émile*. Ainsi, certains principes s'apprennent par le corps: soit le principe suivant lequel "il ne faut pas considérer autrui comme un moyen me permettant considérer autrui comme un moyen me permettant d'accéder à mes désirs" ou encore "il me faut, par moi-même tâcher, du mieux que je puisse, à réaliser mes désirs, sans utiliser autrui pour cela." Rousseau indique que les parents doivent implanter chez l'enfant ces principes pendant ses premiers mois, par un ensemble d'usages imposés devant accoutumer le bambin à agir et à avoir tendance à agir d'une certaine façon. Ainsi, si un enfant tend le bras vers un objet qu'il veut toucher, écrit Rousseau, et qu'il crie afin que vous le lui apportiez, le piège est précisément de le faire. Bien plutôt, selon lui, il faut l'aider à marcher, de lui-même, vers l'objet, de telle sorte que, par l'usage au sens d'accoutumance, tout comportement "tyrannique" de la part de l'enfant disparaîtra, de telle sorte que le principe que nous évoquons de telle sorte que le principe que nous évoquons tout à l'heure sur un mode thétique, ou propositionnel, sera ancré dans la chair de l'enfant, même s'il ne l'a pas forcément explicitement formulé. De même Kant, dans ses *Réflexions sur l'éducation* dans la section intitulée "L'éducation pratique", indique que la meilleure façon selon laquelle on peut, face à un enfant qui bouscule fièrement un de ses congénères de son chemin avec mépris, corriger son comportement, est non pas de parler, c'est-à-dire lui rappeler que "[il] ne doit pas faire ça !" ou que "autrui doit être considéré faire ça !" ou que autrui doit être considéré comme ayant la même valeur que toi ; non pas de parler, donc, mais *d'agir* et de traiter cet enfant avec le *même mépris* que celui qu'il a affiché. Ainsi, l'usage des principes au sens de comportement *selon les principes* - fussent-ils implicites et non formulés par le sujet - semble produit par l'*usage imposé* de certaines façons d'agir. Dès lors, s'il n'y a de principes que ceux qu'un observateur peut lire à même un comporte ment qui les exprime, de telle sorte que le sujet éduqué ne les pose pas de façon consciente face à lui-même comme motifs de sa conduite. Ainsi et - c'est notre hypothèse -, un usage de principes seulement apparent, purement extérieur, peut camoufler des motifs tout à fait autres que ceux censés le motiver, de telle façon qu'en réalité, les principes n'entrent pas du tout en ligne de compte, dans le for intérieur du sujet, dans la détermination de son comporter du sujet ~~D~~, dans la détermination de son comportement. Ainsi Kant évoque dans cette même section qu'habituer les enfants à lire des formules de la Bible, à bien prier, à bien exercer sa religion ne doit absolument pas être le début de l'éducation, au risque, précisément, d'encourager l'enfant à un usage seulement extérieur de principes, censé contenter son précepteur ou le prêtre. L'usage ne suffit pas s'il n'est qu'extérieur; l'enfant, s'il se conduit véritablement d'après la seule loi de la conscience, ne doit pas agir dans la crainte de la punition ne doit pas agir dans la crainte de la punition *physique*, ou dans celle du châtiment divin, mais *au contraire* poser *librement*, pour soi-même, une loi morale auquel il se soumet *librement*, qu'il aime *vraiment* pour *elle - même*. "*On dresse* des chevaux, et des chiens : on peut aussi *dresser les hommes*." écrit Kant dans l'*Introduction* de ses *Réflexions* : ce qui *différencie* le dressage de l'*éducation* est *précisement* ceci que le *premier* se contente de l'usage seulement *apparent* de principes qu'il juge respectés par *cette conduite*, *tandis que* l'*éducation* ne s'y arrête pas : elle veut que le sujet use de principes dont il a conscience et qu'il désire effectifs pour eux-mêmes . Dès lors qu'à été ouverte la différence entre un usage seulement apparent de principes n'entrant en fait aucunement en compte dans la décision d'agir - et un usage authentique de principes, a également été ~~ouverte~~ la possibilité d'une nouvelle utilisation possible que l'on peut faire des principes : Laquelle consistant à les utiliser, non dans une démarche fondationnelle - pour diriger et orienter l'action, mais dans une démarche justificationnelle, permettant de légitimer une façon justificationnelle, permettant de légitimer une façon d'agir ou un usage réel, celui-ci fût-il condamnable. Ainsi les principes se transmuent, en gages symboliques et perdent toute fonction directrice, leur usage devenant purement décoratif ou ostentatoire. Dans la mesure où les principes perdent pour les acteurs toute fonction directrice, ceux-ci peuvent être utilisés comme un écran — camouflant aux yeux des autres individus une pratique condamnable selon ces mêmes principes. Ainsi, Mernissi, dans *Islamet* *Démocratie* évoque le fait que le 26 juin 1945, *Démocratie* évoque le fait que le 26 juin 1945, alors que la Charte des Nations Unies est déclarée de nombreux pays issus du monde arabe et du Maghreb la signent : *l'Iran* ou *le Maroc* par exemple. Cependant, les dirigeants de ces différents pays ont reconnu les droits et principes fondamentaux présents en préambule de cette charte, c'est-à-dire ceux de la *Déclaration Universelle des droits de l'homme,* dont la charte indique que c'est son application qui doit être l'idéal ~~à~~ atteindre parmi les peuples Or, indique Mernissi, commun tout en affichant sur la scène out en affichant sur la scène internationale des visages de dirigeants progressistes et défenseurs des droits de l'homme", ceux-ci, "à l'échelle locale, montrent un visage de calife abasside pour terroriser [ses populations]". Si bien que pour eux, l'affichage du respect de tels principes internationaux leur a permis de siéger auprès de ses anciens colonisateurs dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, leur permettant ainsi de relever la tête après des décennies d'occupation coloniale et de peser un peu plus ~~géopolitiquement~~. On voit ici clairement dans le domaine politique comment on peut faire montre de grands principes afin de faire croire qu'une façon de gouverner ses administrés est tout à fait conforme à ceux ci, alors qu'elle ne l'est en réalité pas du tout. Dans la mesure où l'usage que l'on fait des principes est un usage purement symbolique, sa fonction n'est pas simplement de cacher des actes condamnables: ceux-ci ont des effets sur les autres sujets qu'on peut qualifier d'"effets de sens" pour reprendre la terminologie de Lacan dans ses Séminaires. Que cet usage symbolique des principes ne soit pas sans effet pour autant apparaît clairement dans l'exemple ci-dessus : c'est en déclarant haut et fort que l'on a fait siens les principes de la Déclaration des Droits de l'homme que s'ouvre pour les dirigeants de ces pays la possibilité d'être écoutés et d'agir sur l'opinion des populations écoutés et d'agir sur l'opinion des populations des autres pays. De la même façon, on peut considérer que les discours parsemés de principes révolutionnaires d'un Léon Blum ou d'un François Mitterrand, plus que camouflant simplement une politique réformiste, voire immobiliste, est aussi une f. arme très efficace à provoquer dans l'esprit des électeurs fidèlement attachés à "changer la vie" la tendance à se former une bonne opinion d'eux. Ainsi, Merleau-Ponty, dans un texte intitulé "Pour la Vérité", dans *Sens et Non-Sens*, fait le portrait d'un Léon Blum que, dans des discours comme celui du congrès du parti socialiste du 31 mai 1936, prononçant des principes politiques destinés à satisfaire l'électorat ouvrier et l'aile gauche du parti tout comme les grands patrons, les propriétaires et l'aile droite : patrons, les propriétaires et l'aile droite : *principes réformistes* - *"il nous faut agir à l'intérieur* *du système capitaliste"* - et *principes révolutionnaires* *inhérents au parti socialiste*, qui selon Jacques Julliard dans *les Gauches Françaises* *"il nous faut le changer"* - se mêlent dans ses discours, dans une *ambiguïté des principes* typique *du parti socialiste*, qui selon Jacques Julliard, dans *les Gauches Françaises*, a toujours vécu sa vocation p comme une *torture permanente* : sa vocation étant dictée par *l'impératif* *révolutionnaire* qui le hante. révolutionnaire qui le hante. Ainsi, l'usage que l'on fait des principes se réduit à un usage purement signalétique : ils ont pour finalité non plus l'action, mais l'éveil chez les autres sujets d'opinions a notre égard. A ce titre est absolument frappant le programme commun ratifié par Mitterrand et Marchais en juin 1972. Quelle est au fond, sa fonction ? En réalité, on ne peut lire sérieusement ce programme en pensant que Mitterrand, en le ratifiant, ait cru effectivement ... une fois au pouvoir agir selon les principes du programme. la fonction de ce programme n'est en fait pas directrice, mais, comme on l'a dit, *signalétique* : elle est, comme on dit, un signal envoyé aux électeurs du parti communiste, une manœuvre au moyen de principes affichés visant à augmenter le nombre des électeurs pour la candidature commune de François Mitterrand. Bien que nous ayons utilisé des exemples pour la plupart politiques, la même chose est valable dans le domaine même chose est valable dans le domaine moral. Aussi, cette nouvelle fonction du principe est bien conceptualisée par Hegel dans *la Phénoménologie de l'esprit* lorsqu'il y est question de la belle âme. Au fond, la belle âme, quand elle sent qu'elle a "en son cœur, immédiatement" la loi universelle morale, censée être le critère de normativité absolue pour tous les congénères qu'elle côtoie, n'utilise pas cette loi pour régler sa propre activité en privé, mais cherche à publier cette loi, et par là-même, écrit Hegel, l'apparence de et "par là-même", écrit Hegel, l'apparence de son "excellente essence" pour que les autres la voient. Faire usage de principes moraux, bien qu'apparemment désintéressée, et déclarer ces principes de façon cela signifie : "Regardez-moi, Admirez-moi.", et faire de ces principes l'appui symbolique de sa grandeur.

En somme, au fil de notre examen, l'usage des principes nous est apparu de plus en plus superficiel dans la mesure où non seulement, on ne saurait concevoir une activité réelle des principes discursifs par eux-mêmes sur les comportements de fait et déjà ancrés chez les humains ; mais en plus, comme on l'a vu, cet usage peut se transmuer en usage non pas normatif, visant à agir directement sur les actions, mais purement ostensif, comme une parure censée décorer des comportements en réalité condamnables ou neutres axiologiquement. L'effet de cet usage, alors que nous le cherchions dans le comportement réel des peuples et des individus, s'est révélé n'être qu'un effet fantomatique, un effet de sens sur les schèmes mentaux un effet de sens sur ~~les~~ schèmes mentaux des sujets, susceptibles ainsi d'être trompés quant aux intentions réelles de celui qui déclare ses principes; et accédant ainsi à ses désirs, par exemple "électoralistes".